

COMITÉ SYNDICAL
04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

CS 2020/36 Finances locales – Décisions budgétaires : Qualification et structuration de filière tourisme de nature (tous acteurs) (P240501_20_TOURISME)

Affiché le 05 MARS 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Vays sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE (pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT), Florence MAZIER (pouvoir de Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSIGNOL (pouvoir de Nicole **GODARD**), Jean MORIN (pouvoir de Marc **LEFEVRE**), Patrick THOMINES (pouvoir de Maryse **LE GOFF**),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (pouvoir de Jacky **MAILLARD**), René HARDY (pouvoir de Michel **COUILLARD**), Anne HEBERT-PIQUART (pouvoir de Laurent **PIEN**)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – pouvoir de Didier **CORNIERE**), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – pouvoir de Hubert **MOUCHEL**), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Laure **LEDANOIS**), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil Véron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – pouvoir de Michel **MAUDUIT**) Erick JEANNE (Trévières), Michel MARIETTE ((Rubercy)

avec voix consultative

Pour les membres associés

Thierry RENAUD (SCOT Centre Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre AUBRIL, Michel COUILLARD, Michel DAVY DE VIRVILLE, Jacky MAILLARD, Laurent PIEN

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20200306- DELIB_CS2020_36-DE Date de télétransmission : 06/03/2020 Date de réception préfecture : 06/03/2020
--

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENAUT** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58
Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/36 Finances locales – Décisions budgétaires : Qualification et structuration de filière tourisme de nature (tous acteurs) (P240501_20_TOURISME)

Dépenses		Recettes	
6132	500,00 €	7477 LEADER	39 826,00 €
6135	1 500,00 €	BUDGET GÉNÉRAL	11 457,00 €
617	19 578,00 €		
6184	15 560,00 €		
6228	4 775,00 €		
6232	300,00 €		
6237	4 895,00 €		
6251	300,00 €		
6532	3 875,00 €		
Montant prévisionnel phase			51 283,00 €

Le Parc souhaite favoriser la qualification de ses acteurs touristiques afin de proposer une offre de produits et services s'appuyant sur les atouts spécifiques de son territoire : activités de pleine nature, faune et flore emblématiques, patrimoine fluvial. À partir de diagnostic de l'offre, il sera proposé un accompagnement en formation des professionnels, des aménagements spécifiques et l'affichage d'un réseau qualifié. Il assurera la promotion de ce réseau de professionnels.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_36-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020

Cette action émerge d'un projet national de coopération en Inter-Parc visant la reconnaissance des Parcs comme destination de tourisme ornithologique et tourisme de nature. Ce projet donnera lieu à l'inscription de différentes actions en coopération à plusieurs Parcs (tronc commun) ou en mise en œuvre spécifique dans chaque Parc (volet individuel), étude stratégique, positionnement marketing, dépliants, éductour, salon, professionnalisation des acteurs tourisme nature...

Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 05 MARS 2020

Le Président du Parc,
PARC DES MARAIS
DU COTENTIN ET BRESSIN
3 Village Ponts d'Or
Saint-Côme
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 83 83 83 **Jean MORIN** parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_36-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020